

"Fumeurs" et "non-fumeurs"

Autor(en): **C.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 44

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sous, mais à ceux de la seule *seyle* des Voètes. Les *Voèterins* sont les gens des Voètes, comme les *Mouessérins* sont ceux des Mosses.

Il en va de même pour la Forclaz, dont les villageois se nomment les *Forcins* — ou, pour serrer de plus près la prononciation, les *Forthins*, avec le *th* anglais. — On leur dit aussi, parfois, les *Français*, en souvenir de la défense vaillante de leur village en 1798 contre les soldats lémaniques et français.

Il n'est donc pas exact d'accoler ce nom de *forcin* aux habitants du Sépey; ceux-ci ont le sobriquet de *Peca-batz*, parce que, jadis, on ne trouvait de boutique qu'au Sépey et que toute la communauté devait s'approvisionner au chef-lieu et y laisser ses batz.

En somme, les mots *Voèterins*, *Forcins*, ne sont pas des sobriquets, mais des mots dérivés de la localité, comme Lausannois, Morgien ou Veveysan.

Il en est de même du terme Ormonens, qui est souvent employé comme un terme de mépris. Cette acception-là m'a toujours laissé indifférent et je suis fier d'être un Ormonens pur sang.

Pendant que je tiens la plume, — ou plutôt le crayon, — je rappelle à beaucoup de gens que les Ormonts sont dans le district d'Aigle et non dans le Pays-d'Enhaut — confusion faite à tout instant.

Enfin, la montagnarde des Ormonts se nomme une Ormonenche et celle de la Forclaz, une Forclainche. Cette forme féminine n'est pas usitée pour deux autres régions des Ormonts; on ne dit pas Mouessérinche et Voèterinche, mais plutôt — en patois — une Mouesséréne et une Voètérene.

I vouai éprouva ora dé vo dre n'a dzanlie ein patois d'Ormont-dézo.

« E y ave on coup n'écoula dè sordas per Dzenève; lous carabinieri sautavont et trepavont déssu on pra, manéivant lau carabinieri. »

« Lous tambous rantamjavont ei n'on car dézo on cereisi, por passa lo tein. »

« Vaite qu'on âne sé boueta à brâma son « Hihan! Hihan! » à tin-ne-veie-gotte! C'è fas-seive na mouesque dé toneire! »

« On capitaine, qu'ave avoui (ouï) cei tredon, vint verouna utor (autour) dei tambous et lau fa dinse: »

« — Atiuta-vei cei bourique que vo bahlye le ton! »

« Adon, on Ormouenin qu'eire assebin tambou, a rébrequa to tzaud: »

« — Na, mon capitaine, lo bouriquo bat lo rappet por lous officiers! »

Tingue z'ein on n'âtra.

« Dein on tzerret de tzein dé fei que va d'Alhyo ein Ormont-déssu, y ave on coups 'na dama avoué on boubotet galhya grantet. »

« Le contrôleur arreve et fa on pertuis à tuis lous bocons dé carton qu'ant nom « belhyet » et que fant paï bien tehier por cé que sant gros. La dama balhye son belhyet. »

« — Et cei dé voutron boubo! que fa l'homme? »

« — E're onco troi dzouno por paï 'na plhyiace, mîmamein 'na demi-plhyiace! »

« — E'ra portant de lis totes grantes tzausses. E porre prau paï la plhyiace intgira! »

« — Se la grantiau de lis tzausses li fa auque, i vo dzere tgiel lis mîmes sant la maitgia asse couertes tgiel lis tiulottes dé mon boubo: é mé faudre paï adon fenameint 'na demi-plhyiace! »

N'Ormouenentze qu'eire assétaye décode la dama récafe à son leizi: »

« — Dû que l'est dince et que la grantian dé lis tzausses fa auque à l'affère, i vouai vo dre qu'i porré alla gratis su le tzein dé fei! »

EUG. M.

Le miroir. — Un bon vieux campagnard lit la *Feville d'avis*, au coin de son feu. Entre une

voisine, au visage peu avenant et dont toute la personne n'a rien, oh rien de commun, avec la Vénus de Milo.

— Bonjour, François, fait-elle, mon té qu'on voit de pouètes choses dans ces journaux!

— Est-ce qu'y feraient miroir, par hasard? — W.

ONNA MISÈRE

QUAND l'è que la Caton à Djabram l'avâi enterrâ son homme que l'étâi on mécheint corps, soûlon, biberon et ribottiau, et que l'avâi fié bin dâi iâdzo sa fenna, eh bin! quand on asseyé de la consolâ on bocon, ie desâi adf:

— On homme l'è adf on homme!

— Vâi mâ! l'étâi on soûlon!

— Fâ rein! On homme l'è adf on homme!

— N'è pas à regretâ, on corps que vo fiésai quemet se l'ecosâi de la sâlla!

— M'ein fotô! on homme l'è adf on homme.

... Et mè que mè faut vo redere stosse, ne dis pas: « On homme, l'è adf on homme ». Vu vo dere: « Lè truffie, l'è adf lè truffie. »

Et vâ! lè truffie l'è adf lè truffie. Mâ, quemet po l'homme à la Caton. L'è on iâdzo qu'on lè z'a pas qu'on sâ cein qu'on perd, et po lè truffie l'è tot parâi: quand on ein a min on repeinse âo teimps iô l'ein étâi.

Sè prau que sti an on ein a z'u prau matâire et bin dâi dzein l'ant étâ bin conteint, que la Caton à Djabram.

La poutra Caton tréssâi dau sè truffie, et l'étâi tota trista po cein que n'avâi oncora min retrova d'homme. Pliantâve son fochau dein la terra asse prinna que dâi cheindre. On petit coup avoué la tita de l'uti dessu la motta, et on vayâi lè truffie parti decé, delé. Ein étâi dâi mouf et bin balle que l'étant. Dâi mochî quemet dâi tiudre: quatre po on quartéron. La Caton sè clinuâve, ramassâve sa granna, eimpllessâi sè croubelion et sè panâ et fasâi:

— Dâi z'affère dinse gros et min d'homme po m'aidhî à li medzi. On homme l'è adf on homme. Quinta misère!

Pò a-te lé que passe on monsu que lâi dit dinse:

— Eh! mon Dieu! que de truffie vo trovâ. Plinna la terra. Et dâi pucheinte truffie. Vo dussâ itre bin conteinta.

— Bin conteinta! Pardieu vâ, bin conteinta! L'è onna misère. Peinsa-vo-vâ: on ein trâove min de petite po lè cañon!

MARC A LOUIS.

« Fumeurs » et « non-fumeurs ». — Dans une station principale d'une de nos lignes secondaires, dont les voitures sont ventilées par l'air du temps et chauffées par la bonne humeur des voyageurs, monte une vieille campagnarde dans un compartiment de « non-fumeurs » occupé par des voyageurs du sexe barbu, en train de « torailler » ferme. En présentant son billet à l'employé, la bonne femme demande si c'est bien là (ô naïveté!) le compartiment des non-fumeurs. Réponse affirmative de l'employé; réponse accompagnée d'un haussement d'épaules semblant dire: « Que voulez-vous que j'y fasse; ils sont trop! »

Une minute après, retour du fonctionnaire: « Passez-donc dans le compartiment des fumeurs, madame, il n'y a pas un chat! » — C. B.

LA COLÈRE D'AUBAN

Monsieur Georges Jaccottet, ravi aux lettres de la Suisse romande dans le plein épanouissement de son talent, laisse, entre autres œuvres, une comédie intitulée *La défense du foyer*, et qui fut jouée avec un plein succès au Théâtre de Lausanne, en 1913. On y voit un avocat lausannois, Jacques Marin, sur le point d'abandonner femme et enfants pour les beaux yeux d'une jeune personne fort romanesque. Dans son désespoir, Hélène,

la femme de l'infidèle, appelle à son aide ses parents à elle, les Auban, petits rentiers vivant à Pully. Ils ne tardent pas à accourir. Nous reproduisons, en l'abrégéant un peu, la scène de leur entrevue avec leur fille.

AUBAN. — Enfin, Angèle, y comprends-tu quelque chose?

Mme AUBAN. — Pas plus ici que chez nous ou dans le tram, où tu n'as cessé de répéter la même question.

— Je me demande si ta fille n'est pas devenue folle.

— En ce cas tu peux bien dire: « Notre fille ».

— Son mari l'abandonner? Mais, sacrebleu, Marin est un homme sérieux, un radical bon teint qui a toujours voté avec le gouvernement!

— Qu'est-ce que ça prouve?

— Un homme fidèle en politique doit l'être aussi en ménage.

— Pardon! toi, tu as été très fidèle en politique, un mouton.

— J'en suis fier.

— Cela ne t'a pas empêché...

— Ça ne compte pas. L'incident auquel tu fais allusion... malgré la promesse d'oublier... s'est passé à une époque fort troublée. Nous coquetions avec les socialistes.

— Et cela t'a mis en tête un grain d'anarchie conjugale.

— C'est ça... c'est-à-dire... Enfin c'est de l'histoire ancienne. La ligne droite que j'ai toujours suivie dès lors m'autorise à me montrer rigide et si mon genre fait des frasques, je lui dirai... je lui dirai...

— Oui, que lui diras-tu?

— Je n'en sais rien. Ma vieille expérience parlementaire m'inspirera.

— Tu n'as jamais pris la parole au Grand Conseil.

— Non; mais j'écoutais les grands orateurs; je buvais leurs paroles. Cela me grisait et, le soir, entre amis...

— Au café!

— Au café, parfaitement, je retrouvais, dans ma mémoire, des périodes entières et j'étais presque éloquent.

— Vous l'êtes tous trop devant une bouteille.

— L'essentiel est que je parle ferme.

— D'ailleurs je ne prévois pas qu'il faille en arriver là. Hélène a perdu la tête pour une vêtelle, j'en suis sûr.

— Tonnerre! si elle nous a dérangés pour un enfantillage, je lui dirai son fait.

— Ne la rudoie pas, Auguste.

— Mais, sapristi, j'ai pourtant le droit de jouer en paix de ma retraite. J'étais député, j'ai renoncé à cet honneur.

— On ne t'a pas réélu.

— Oui... c'est-à-dire... enfin c'est la même chose. J'étais président du cercle de Beau-Soleil, j'ai décliné une réélection...

— On t'a fait comprendre qu'il fallait rajeunir les cadres.

— Dis tout de suite qu'on m'a mis à la porte. J'ai déniché un beau parti pour Hélène.

— C'est elle qui l'a trouvé.

— Mais, encore une fois, c'est la même chose. Et j'ai le droit, maintenant, de vivre tranquille, loin des tracés et des embêtements.

— Mais, mon ami, ne t'énerve pas, je t'en supplie. Garde ton calme ou sinon tu prononceras des paroles que tu regretteras demain. Car tu es bon, tu aimes ta fille...

— Je crois bien.

— Alors domine-toi; ne songe qu'à son bonheur.

— Bien, bien, c'est entendu, je serai calme.

— Voilà Hélène.

HÉLÈNE. — Bonjour maman; bonjour, papa.

Mme AUBAN. — Ma chérie, qu'est-ce que cette épouvantable nouvelle que tu nous annonces?

AUBAN. — Sans préparation aucune. J'étais occupé à tailler un rosier magnifique, un Maréchal Nielle unique, quand ta mère m'a tendu ton billet. Ça m'a donné un tel coup que, crac, j'ai taillé la maîtresse branche: six boutons flambés.

HÉLÈNE. — Je suis désolée, papa, de te coûter six boutons de rose.

AUBAN. — Enfin, explique-nous ce qui t'arrive. Car, enfin, je suis ton père; j'ai été député en nonnante-six et je ne te laisserai pas chicaner ainsi par un Monsieur qui est bon radical sans doute, mais qui n'a pas voulu entrer dans la Loge.